

Saint-Avit-de-Tardes

Le mot de Madame le Maire

Sommaire

Janvier 2023 n°9

Le mot de Mme le Maire	1
Le budget 2022	2
Les principaux travaux	2
Les projets	3
L'état civil	3
Les associations	4
L'école	4
Tarifs de la salle polyvalente	4

Secrétariat ouvert au public

le mercredi de 13h30 à 17h30
le jeudi et le vendredi de 9h à 12h
le mardi et le jeudi après-midi par email ou téléphone.

tel : 05 55 67 34 22

mairie.stavitdetardes@gmail.com

<https://www.saintavitdetardes.fr>

Une urgence ? s'adresser au maire ou aux adjoints, au :

06 85 33 95 40

06 89 33 64 84

06 40 13 14 69

Accompagnement à domicile :

05 55 83 35 00

agardom@agardom.fr

<https://creuse-grand-sud.fr/>

Cher(e)s Administré(e)s, Cher(e)s Ami(e)s,

Encore une année qui se termine avec son lot de désagréments, de contrariétés mais aussi de petits bonheurs et de plaisir.

Comme les autres années, ce journal, certes très condensé mais qui a le mérite d'exister, me permet de faire un lien avec vous, afin de vous retracer les principaux évènements et manifestations qui ont eu lieu sur la commune, ainsi que les différents travaux qui y ont été effectués.

Un grand changement a eu lieu cette année, puisque Fabienne notre secrétaire de mairie a fait valoir ses droits à la retraite. Après 38 années de bons et loyaux services, celle-ci est bien méritée. Elle est remplacée par Yveline, à qui nous souhaitons la bienvenue et une longue et heureuse période parmi nous.

Cette année 2022 nous contraint à gérer notre budget avec la plus grande précision, et à faire attention à toutes nos dépenses. En effet, l'inflation qui nous frappe tous nous impose une gestion des plus rigoureuse.

Nous traversons actuellement une grave crise géopolitique mondiale, j'espère que cela ne vous a pas empêché de profiter de la période de Noël en famille en toute sérénité.

Nous avons pu cette année 2022 participer à quelques manifestations culturelles et de loisirs à St Avit, j'espère que nous pourrions poursuivre en 2023, nous revoir et vivre des moments de convivialité, prochainement lors de la cérémonie des vœux le 08 janvier après-midi.

Que cette année 2023 qui démarre soit la meilleure de toutes.

Je vous souhaite ainsi que les membres du conseil municipal une santé à toute épreuve, le moral au beau fixe, en quelque mots, une très bonne et heureuse année 2023.

Pierrette LEGROS

<https://www.saintavitdetardes.fr>



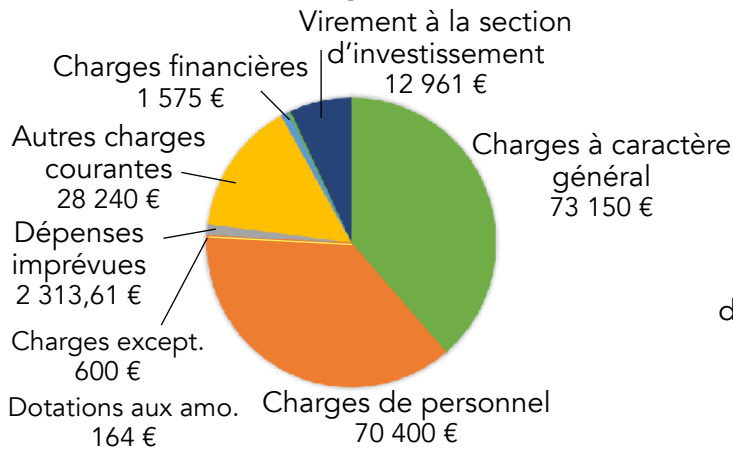
Retrouvez, sur le site web de la mairie, les actualités de la commune, les délibérations du Conseil municipal, les dernières informations de la Préfecture...



Le budget 2022

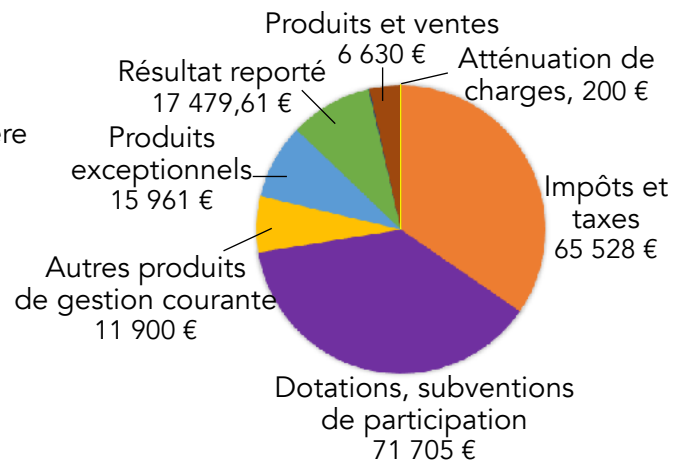
Le budget de fonctionnement

Les dépenses



Total des dépenses de fonctionnement
189 403, 61 €

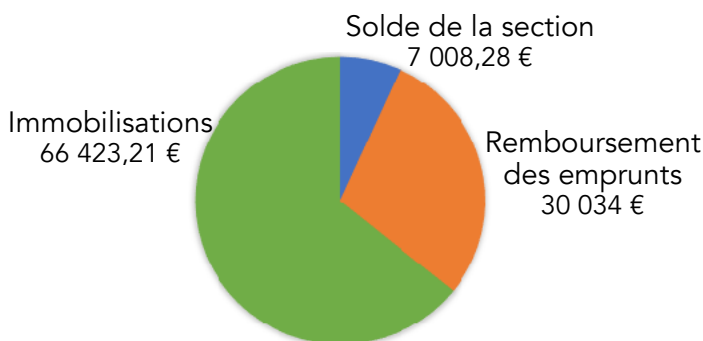
Les recettes



Total des recettes de fonctionnement
189 403, 61 €

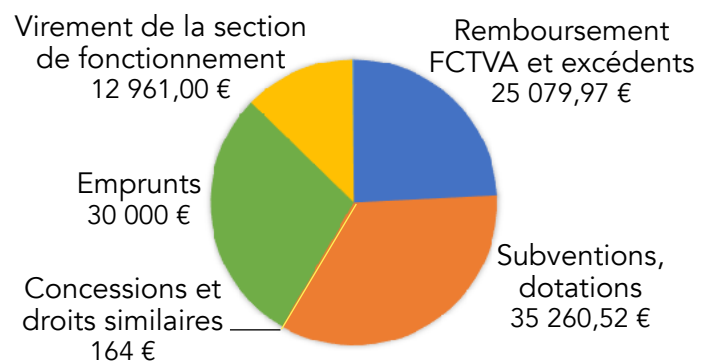
Le budget d'investissement

Les dépenses



Total des dépenses d'investissement
103 465,49 €

Les recettes



Total des recettes d'investissement
103 465,49 €

Les travaux réalisés sur la commune



Nous avons réalisé des travaux de réfection des voies communales de Conget et des Roches pour une somme totale de 30 999, 36 € avec une subvention DETR de 30 %.

Ensuite nous avons, sur demande du groupe de sécurité de la gendarmerie et de l'éducation nationale, entrepris des travaux de sécurisation de la cour de l'école et ses abords, qui serviront également pour la mairie et le bourg. La somme totale s'élève à 9 366€ 43 subventionné à 80%.

Les conseillers municipaux, particulièrement mes deux adjoints, Gilles et Alain, et Sylvie sont toujours présents, pour de petits travaux d'entretien afin de générer quelques économies pour les finances de la commune. Je les remercie pour leur engagement au service de la commune.



Deux entreprises à l'honneur

Dans le cadre des Sports et de la Culture, je suis ici très heureuse de mettre à l'honneur deux entreprises établies sur la commune.

LE CIRCUIT DU MAS DU CLOS

Je voulais mettre à l'honneur le jeune Alexandre BARDINON, petit-fils de Pierre BARDINON, le fondateur de ce circuit. En tant que gérant de cette structure, il a pris la relève de son père Patrick, qui est toujours propriétaire du domaine.

Je suis heureuse d'avoir assisté à la réouverture du circuit du Mas du Clos sur notre commune.

Ce circuit mythique, connu dans le monde entier est une chance pour le dynamisme de la commune et de toute la région.

Les amateurs et passionnés de sports mécaniques attendaient cette réouverture depuis longtemps.

De nombreux travaux ont été réalisés dans le respect des normes actuelles et de la réglementation, et je félicite Alexandre pour cette initiative et lui souhaite bonne chance dans son entreprise, qui aura sans nul doute un retentissement international.

Vous trouverez de nombreux articles dans le quotidien « La Montagne », le journal « Le Figaro » et bien d'autres revues d'ordre sportif.



AD VITAM RECORDS



Félicitations également à Anne et Jean Yves, les occupants du Prieuré pour leur engagement au service de la culture (je rappelle ici que Jean Yves a obtenu la médaille des Arts et des lettres), et particulièrement de la Musique. Depuis de nombreuses années, ils produisent des CD avec de grands artistes exceptionnels, connus internationalement.

Ad Vitam Records vient d'être mis à l'honneur dans la revue « Classica ». Je cite : « Volontiers à l'écart des autoroutes de la discographie, Ad Vitam Records préfère les projets originaux » parmi lesquels ces oeuvres pour piano d'Alan Hovhaness, interprétées par François Mardirossian qui vient de se voir attribué le Choc 2022 de la revue Classica.

Merci à Anne et Jean Yves de faire rayonner St Avit de Tardes bien au-delà des frontières de notre petite commune.

Les travaux 2023 sur la commune

Le chantier de l'enfouissement des réseaux secs dans le bourg est sur le point de démarrer. Cette opération est réalisée en étroite collaboration avec le SDEC (syndicat d'électrification de la Creuse). La somme totale de cette opération s'élève à 27 909, 81€, la participation de la commune s'élève à 9 768,43, le reste étant financé par la DETR (Dotation d'équipement des Territoires Ruraux) pour 35 % et le SDEC pour 30 %.

Ensuite, nous allons prévoir la réfection d'une partie de la voirie communale, quelques entretiens sur les bâtiments et le matériel, ainsi que le renouvellement des ordinateurs pour l'école, et nous travaillons toujours avec Sylvie sur les tracés des chemins de randonnée sur notre commune.

Les associations

Plusieurs associations animent la commune. Je remercie leurs présidents et présidentes pour leur implication et salue le dévouement de leurs bénévoles.

L'association d'animation et des loisirs, représentée par Sylvie Chabredier, qui organise diverses manifestations conviviales et divertissantes.

L'association de sauvegarde du patrimoine, présidente Anne Dieumegard-Labat de Rossi, qui organise, au profit du patrimoine, des concerts, des conférences...

L'ACCA, Association des chasseurs, président Fabien Garraud.

L'association des parents d'élèves du RPI Tardes-Rozeille, dont le siège est à Néoux mais qui organise ses manifestations sur les 5 communes du RPI.

L'école



La classe de Saint Avit de Tardes accueille 15 élèves, âgés de 5 à 8 ans. Cette année, il y a 6 Grande-Section, 7 CP et 2 CE1. L'école fait partie, avec les écoles de Moutier-Rozeille (maternelle TPS-PS-MS) et de Néoux (CE2 -CM1-CM2), d'un Regroupement Pédagogique Intercommunal.

Merci à leur institutrice Laurence, appuyée cette année par Yanis, en service civique.

Merci également aux employés communaux, particulièrement Pascale pour sa disponibilité et Brigitte notre cantinière pour les bons repas préparés sur place avec des produits frais, et pour son esprit créatif, que ce soit pour les veilles de vacances, Halloween ou Noël.

L'état-civil

Un mariage a été célébré en 2022. C'est le seul évènement concernant l'état-civil.

Les gestes citoyens

ÉLAGAGE

Je rappelle aux propriétaires de terrains, bois, forêts, etc, qu'ils ont **l'obligation**, selon la réglementation, **d'entretenir** ceux-ci, de désherber et d'élaguer, surtout lorsque des lignes électriques sont à proximité.

TRI DES DÉCHETS

Tous les papiers, prospectus, emballages plastiques, en carton ou en métal doivent être jetés dans un sac jaune, qui lui-même doit être mis dans un bac au couvercle jaune (voir flyer joint au journal).

A votre service

FRANCE SERVICES

Pour vous accompagner dans vos démarches auprès des services publics (déclaration de revenus, permis de conduire, aide au logement, préparation retraite, conflits et litiges, assurance maladie, allocations familiales...) - voir flyer joint au journal

AUBUSSON

3e étage de la MEEFA

05 55 51 31 23

Du lundi au vendredi, 8h30-12h30

et le jeudi 13h30-17h30

La gendarmerie recrute

Pour le recrutement des gendarmes adjoints volontaires
www.lagendarmerierecrute.fr

Tarifs de la salle polyvalente

100€ et 130€ avec chauffage pour les habitants de la commune

200€ et 230€ avec chauffage du 1er octobre au 31 mars, pour les personnes extérieures à la commune